
DIPLÔME UNIVERSITAIRE (DU)
CÉSURE POURSUITE D'ÉTUDES

OBJECTIFS DU DIPLÔME

Le DU-CPE s'adresse aux étudiants de l'EMS ayant validé leur troisième année de licence mais n'ayant pas obtenu de place dans nos masters.

Afin de leur permettre de poursuivre des études et de conserver leur statut étudiant, dans l'attente de la prochaine période de candidature, le DU-CPE offre une année de formation professionnalisaante et la possibilité d'améliorer la qualité de leur dossier.

Le DU-CPE correspond donc à une année de césure diplômante, qui pourra renforcer le dossier de l'étudiant lorsqu'il présentera sa candidature dans nos masters ou à l'extérieur. Mais attention, le DU-CPE, même brillamment obtenu, ne doit pas être considéré comme permettant un accès « de droit », automatique, aux masters de l'EMS.

OFFRE DE FORMATION

Le DU-CPE se divise en trois volets :

- **Approfondissement des connaissances en management** (choix de deux cours de L3 non déjà suivis)
- **Perfectionnement de l'anglais** (TOEIC ou TOEFL)
- **Rédaction d'un mémoire de professionnalisation sur la base d'un stage**

INSCRIPTION

- **Frais d'inscription** : 310€ + cotisation CVEC
- **Inscription administrative** : du 20 juin au 20 juillet 2020
et du 22 août au 1 octobre 2020

DIRECTEUR

Pierre Medan

Maître de conférences



CANDIDATURE

- Formation initiale
- Étudiants pouvant attester d'un diplôme de licence en sciences de gestion de l'EMS (tous parcours).
- Admission sur dossier

PÉRIODE DE CANDIDATURE : 5 juin au 6 juillet 2020

PLUS D'INFORMATIONS

Gestionnaire de scolarité : Mme Rosette Leton

DU.CPE-EMS@univ-paris1.fr

01 40 46 27 80